

en ligne en ligne

BIFAO 58 (1959), p. 39-47

Jean Sainte Fare Garnot

Sur le rôle du vocalisme en ancien égyptien et en copte, notamment en dialecte sahidique.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

SUR LE RÔLE DU VOCALISME EN ANCIEN ÉGYPTIEN ET EN COPTE

PAR

NOTAMMENT EN DIALECTE SAHIDIOUE(1)

JEAN SAINTE FARE GARNOT

Le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens ne note pas les voyelles $^{(2)}$. Il en résulte qu'au premier abord un assez grand nombre de formes, notamment de formes verbales, sont semblables, et que l'étude du contexte seul permet de les distinguer. Un groupe tel que \sim , par exemple, se transcrira Sdm.t ou Sdm.t(w). Dans le premier cas, il peut s'agir d'une forme Sdm.f, deuxième personne, féminin singulier (perfectif ou imperfectif), d'une forme Sdm.t-f, d'une forme relative féminine (imperfective), enfin d'un participe féminin, actif ou passif, imperfectif ou perfectif. Dans le second cas, nous aurons affaire à la forme périphrastique dite « passif en

(1) J'ai traité le même sujet, sous une forme différente, dans une communication présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (22 juin 1957) et publiée dans les Comptes rendus des séances de cette même Académie, année 1957 (1958), p. 140-145. Dans le présent article, toutes les formes coptes que ne suit (entre parenthèses), aucune mention spéciale, telle que (A.) = Akhmimique, (B.) = Bohairique, sont empruntées au dialecte sahidique, de Haute Égypte.

(2) C'est du moins l'opinion la plus communément reçue, depuis toujours et, pour ma part, je la crois juste. Toutefois Vycichl estime que le suffixe du pluriel masculin, selon lui vocalique (u), était noté par (9), dans l'écriture. Il n'a jamais été contesté, d'autre part, que certaines consonnes dites faibles ou instables n'aient, dans les cartouches des Ptolémées ou des empereurs, servi à noter des voyelles grecques ou latines. Le fait demeure, naturellement, exceptionnel.

- $tw^{(1)}$. On a donc le choix, si l'on veut interpréter le groupe - , entre neuf formes grammaticales d'apparence identique.

En fait, dans l'Antiquité, la question du choix ne se posait pas, du moins se posait d'une manière beaucoup moins troublante. Chacune de ces formes présentait en effet un vocalisme particulier, qui limitait les possibilités de confusion, quand il ne les faisait pas absolument disparaître (2). C'est ce que nous apprend l'étude du copte. Cette langue, aboutissement de l'égyptien ancien, fait appel, dans l'écriture, aux ressources de l'alphabet grec, complété par quelques signes empruntés à la cursive «démotique», et donc note les voyelles. Quoique, dans bien des cas, ils n'aient conservé que des épaves de formations anciennes, les dialectes coptes nous mettent en présence d'une richesse de vocalisme dont les textes hiéroglyphiques ne permettaient absolument pas de mesurer l'étendue. Trois séries d'exemples, empruntés au répertoire si vaste et si précis constitué par W. E. Crum (3), suffiront pour illustrer ce point.

⁽¹⁾ Cf. Lefebvre, Grammaire de l'égyptien classique, 2e éd., 1955, §§ 301-305.

⁽²⁾ Est-il besoin de rappeler qu'en arabe, par exemple, et dans d'autres langues sémi-

tiques le vocalisme joue un grand rôle dans la différenciation des formes grammaticales?

⁽³⁾ W. E. Crum, A Coptic Dictionary, Clarendon Press, Oxford 1939.

et le qualitatif hốtr (20TP), du moins à l'état absolu, c'est-à-dire lorsque ces formes, accentuées, sont employées de façon indépendante, sans faire bloc avec un autre mot qui les suit. On remarquera immédiatement que la voyelle accentuée ne varie point dans son timbre, mais s'abrège au qualitatif, et ceci résulte de ce que les deuxième et troisième consonnes, t et r, séparées par une voyelle atone à l'infinitif, sont maintenant en contact direct au qualitatif, fermant ainsi la syllabe accentuée qui, dès lors, selon une loi constitutive de la phonétique égyptienne, ne peut rester longue. Tant par leur vocalisme, long dans un cas, bref dans l'autre, que par la répartition différente des consonnes et des voyelles, l'infinitif et le qualitatif de htr sont donc impossibles à confondre.

Mais l'infinitif de *htr* se présente encore, en copte, sous deux autres aspects, dont l'étude nous révèlera une particularité de la langue très importante. À côté de l'état absolu accentué, il existe une forme réduite, inaccentuée, et une seconde forme accentuée, mais dont l'équilibre phonétique est différent. La première a reçu le nom d'« état construit », comme en sémitique. La seconde dont, sauf erreur, il ne subsiste que des traces en sémitique, est dite « état pronominal », parce qu'elle fait corps avec un pronom suffixe, l'accent étant placé entre la dernière consonne et celui-ci.

Hótĕr (2Φ'ਜ) qui possède les deux sens, transitif «lier» et intransitif «aller par paire», a lui-même pour états construits deux formes. L'une, hŏtr-(2ΦΤΡ-) a conservé son timbre, la voyelle — atone — étant, naturellement, abrégée. L'autre, évidemment plus récente, est hĕtr- (2ΦΤΡ-), dans laquelle une voyelle — atone — a perdu son timbre. Quant à l'état pronominal, il ne présente qu'une seule forme, identique à celle du qualitatif et, comme elle, portant l'accent : hŏtr-(2ΦΤΡ-). Notons, pour en finir avec le verbe, que l'infinitif hōtĕr est une forme refaite sur le qualitatif, dans lequel, très régulièrement, le r est conservé, parce qu'il a cessé d'être final (2ΦΤΡ dérive de l'ancien égyptien *hŏtr.ĕw, pseudo-participe, 3e personne du singulier). L'infinitif devrait être *hōtĕ, le r final tombant en copte lorsqu'il suit une voyelle atone (par exemple dans noute [NOΥΤΕ] «dieu» < *ntr et probablement déjà en égyptien classique).

Les dérivés substantivaux de la racine \sqrt{htr} sont, en copte, au nombre de quatre. Le premier n'est autre que l'infinitif substantivé dans le sens de

«joug»; son vocalisme est donc le même, soit hôter (200 rp). Le second, qui signifie «jumeau», «double», remonte à l'ancien égyptien (Wörterbuch III, 199). D'après son vocalisme et son accentuation : hătré (2λ. Γρε), c'est un nisbé, dérivé en yod final et comme tel accentué sur la finale, ce qui implique un équilibre phonétique différent. On connaît, de ce nisbé, deux pluriels, au reste secondaires (analogiques), dans lesquels la voyelle accentuée est redoublée (pour compenser la chute de la finale i?) : hătréeou/hătréeouĕ (2ATPEEY/2ATPEEYE). Le pluriel régulier présenterait un autre vocalisme encore, soit, très probablement : *ḥătréou (*2λΥΡΗΥ) < *ḥătré.iĕw. Le vocalisme et la structure phonétique de 22TPE se retrouvent dans un troisième dérivé qui n'est autre que le précédent, suivi du suffixe -s : hătré-s (2ATPEC) «attelage». Le quatrième dérivé, le nom du «cheval», c'est-à-dire l'animal qu'on attelle par paires, présente une structure analogue, l'accent étant placé entre l'avant-dernière et la dernière consonne, mais son vocalisme est différent, la voyelle accentuée étant un o bref : htő (270). Au singulier, le r final tombe, selon la règle évoquée plus haut et il reparaît au pluriel, celui-ci se formant par adjonction d'un suffixe -ew. Mais, du même coup, la voyelle accentuée, se trouvant en syllabe ouverte, s'allonge et l'on a la forme $ht\acute{o}r$ (2TOP), provenant de l'ancien égyptien * $ht\acute{o}r$ (. $\check{e}w$). Il en est de même au féminin, que l'on obtenait par adjonction d'une finale atone -ĕt, puis, après chute du t, - \check{e} (ϵ); toutefois, dans ce dernier cas, le \check{e} final atone subsiste et l'on a htôre (ετωρε) «jument», féminin de htô «cheval». Ce n'est pas tout. Sur le pluriel masculin htôr, on a créé, par suffixation d'une tif singulier htóré (ενωρη), attesté seulement dans le dialecte de Mani (Psaumes III, 25), qui est un véritable monstre, puisqu'il possède deux voyelles longues, donc accentuées, ce que l'ancien égyptien et le copte n'admettent pas (1). Le plus curieux est que l'on a doté ce barbarisme, issu d'un pluriel, d'un autre pluriel, celui des collectifs en \tilde{e} final. Le dialecte akhmimique nous a conservé ce pluriel de pluriel : htoúréouĕ (2TOYPEYE) dans lequel la voyelle δ (ω) du sahidique est passée à $o\acute{u}$ (o_Y), comme il arrive souvent dans cette position.

Il arrive — seulement dans les mots empruntés — que l'on trouve deux voyelles longues à la suite l'une de l'autre (par ex. dans mpohement = grec $\pi\rho o \phi \eta \tau \eta s$), une seule étant accentuée.

Les faits qui viennent d'être passés en revue auront mis en valeur, du moins nous l'espérons, les grandes possibilités qu'offrait à la langue égyptienne et à son héritier, le copte, les variations du vocalisme interne. Nous avons choisi un exemple caractéristique; il n'est nullement isolé. Une démonstration analogue pourrait être faite sur la racine \sqrt{hbs} «couvrir», d'où buch III, 64), présente les mêmes caractéristiques que hóter, à ce détail près que l'état construit en ŏ- a déjà disparu, éliminé par la forme en -ĕ. On a donc: infinitif hóbĕs (2ωκ̄c), état construit h(ĕ)bs- (2κc-), état pronominal hobs= (20BC=), qualitatif hobs (20BC). Le nisbé *habsé (*2ABCC) manque et l'infinitif substantivé hóběs « vêtement » est remplacé par un autre substantif du type 12°3, soit * hbŏs (280c), pluriel (régulier) $hb\delta s < hb\delta s$ (.ĕw). Le féminin de ce substantif n'existe pas (on attendrait $hbs.t > h\delta bs\check{e}$), mais on connaît un dérivé en δ long final : hbs δ (Σκ cw) que nous n'avons pas rencontré encore et dont la formation (mais non le vocalisme) est semblable à celle des dérivés en -é long final. Ce dérivé qui signifie, lui aussi, «vêtement », a pour pluriel hbsὄουĕ (ἐκοογε), qui remonte à l'ancien égyptien * hbsów.we(t). On pourrait aussi enquêter, dans des conditions tout aussi intéressantes, sur telles racines qui sont connues exclusivement par des substantifs. La racine \sqrt{sni} , par exemple, se retrouve en copte dans les formes suivantes : snάjou (cnaγ), «deux» qui est un ancien duel (*snį.wį); sόnį (CON), «frère», état construit sĕn- (CN-, var. CEN-), pluriel snéou (CNHY) $< *sn\acute{e}i(.\check{e}w)$, féminin $s\acute{o}ne$ (CWNE), forme refaite sur le singulier (on attendrait *sooně < soni. $\check{e}(t)$, comme on a $b\check{o}$ oně < $b\check{o}$ ině(t), dans eiep boone « mauvais œil »).

Encore ne s'agit-il, on l'a vu, que d'épaves. Tout, semble-t-il, indique en effet que les matériaux de la langue étaient, en ancien égyptien, plus abondants encore et plus variés. Théoriquement, compte tenu de l'existence de trois nombres : singulier, duel, pluriel et de trois « états » au moins (il existe aussi une forme inaccentuée de l'état absolu, dans certains mots, par exemple -NT, sur \sqrt{ntr} , état absolu NOYTE, dans 20NT, hónt « prêtre », ancien égyptien hm-ntr \uparrow \uparrow), tout substantif égyptien pouvait, à l'époque ancienne, se présenter sous neuf formes qui, toutes, présentaient un vocalisme différent. L'importance de ce mode de dérivation était si bien comprise des habitants de la

vallée du Nil qu'il a été étendu, vraisemblablement sous la domination macédonienne, aux mots grecs empruntés. Non seulement on a « nationalisé » des substantifs grecs en les faisant précéder de l'article égyptien, ainsi ΠΟΦΜΑ « le corps » $(p + \sigma \tilde{\omega} \mu \alpha)$, † ΙΡΗΝΗ « la paix » $(t + \epsilon i \rho \dot{\eta} \nu n)$, mais on leur a donné des pluriels égyptiens et ces pluriels étaient obtenus à la fois par suffixation et par variation du vocalisme interne, $Psych\acute{o}ou\check{e}$ († ΥΧΟΟΥΕ), «âmes »; $\check{e}pistol\acute{o}ou\check{e}$ (εΠΙΟΤΟΛΟΟΥΕ), «lettres », pluriels de $Psych\bar{e}$ et d' $Epistol\bar{e}$, sont formés comme si ces deux mots étaient des collectifs égyptiens en \bar{e} final. Mieux encore, on a doté deux prépositions grecques $\pi \alpha \rho \acute{a}$ et $\kappa \alpha \tau \acute{x}$ (dans le sens de « par rapport à ») d'une forme pronominale $katar\check{o}=(\kappa \Delta T \Delta PO=)$, $parar\check{o}=(\pi \Delta P \Delta PO=)$, calquée sur celle des prépositions coptes \check{e} ($\check{e}ro=$, epo=) et ha (haro=, epo=),

Le procédé était donc encore bien vivant au stade final de l'évolution de la langue. Nous savons d'autre part qu'il remonte à une époque extrêmement ancienne, celle de l'Ancien Empire. Pierre Lacau a montré en effet (Revue d'Égyptologie 9 [1952], p. 81-90) que, dans les Textes des Pyramides, le t final du féminin est très souvent répété devant un pronom suffixe. C'est là un procédé graphique destiné à montrer que ce t, déjà tombé dans la prononciation à l'état absolu, devait être rétabli à l'état pronominal. Il ne pouvait d'ailleurs, en pareil cas, se maintenir que parce qu'il était en contact direct avec la consonne précédente, devant l'accent. La différence de traitement dont est l'objet ce t suppose l'existence de plusieurs équilibres phonétiques dans les mots où il se rencontre et ceux-ci postulent à leur tour une différence dans la vocalisation.

Avons-nous les moyens de préciser le rôle et les conditions d'emploi de ces vocalismes multiples, dans une même racine? L'approfondissement de cette question exigerait des recherches préliminaires et nous entraînerait dans des développements trop nombreux et trop étendus; nous nous bornerons donc à quelques remarques. Il semble qu'on puisse et doive chercher dans deux directions. Tout d'abord un certain type de vocalisme, dans un équilibre phonétique donné, paraît s'être attaché à des mots que la nature de leurs radicales faisait rentrer dans une même classe. Le vocalisme en i bref accentué dans la première syllabe est absolument régulier dans les verbes à troisième radicale faible, yod, par exemple MICE, m'íse (* m'íssi.ĕt, ancien

égyptien () -) « mettre au monde, élever ». D'autre part, il semble établi que certaines formes verbales ont comporté un vocalisme et, lorsqu'elles étaient trilitères, un équilibre phonétique permettant de les reconnaître immédiatement dans leur fonction et servant, par conséquent, à exprimer une certaine nuance de sens. La voyelle accentuée du «participe conjonctif», par exemple, est toujours un $a(\lambda)$. Les verbes $12^{\circ}3$ sont tous des intransitifs, sauf un seul (hrődj [2pox] «empiler»). Tous ces faits demanderont à être précisés et clarifiés; notons seulement, en passant, que, dans un même équilibre phonétique, un même verbe a pu comporter deux vocalismes différents, par exemple tike (+κε): tóke (τωκε), «lancer» et que, le timbre de la voyelle accentuée (mais non sa quantité) demeurant semblable, un même verbe peut présenter, à l'infinitif, deux formes parallèles de structure phonétique et de sens différents, par exemple moûtěn (MOYTN < * môtěn) «apaiser» et mtőn (MTON) «s'apaiser». Enfin tel ou tel vocalisme paraît avoir possédé un certain pouvoir signifiant, non pas en soi, mais plutôt par opposition à un autre vocalisme. Le catalogue de ces «oppositions» devra être fait; notons seulement, à titre d'exemples, l'opposition o long (infinitif)/ o bref (qualitatif), dans les trilitères forts, l'opposition o bref (singulier)/ e long (pluriel) dans certains substantifs masculins ($dj\delta i$ «bateau» [xo1], plur. ĕdjéou [єχηγ]; sốnį «frère» [con], plur. snéou [cnηγ]) et enfin o long (ou après nasale)/e long dans les impératifs « viens », masculin amoά [AMOY]; féminin amé [AMH].

TABLEAU RÉCAPITULATIF

1º Racine htr (*ḥtr (♣ ♣ ९) «lier».

A. Formes verbales.

Infinitif: état absolu: 2007p (1) Qualitatif: 207p (5)

état construit I : 20TP- (2) état construit II : 26TP- (3)

état pronominal : 20TP- (4)

B. Dérivés substantivaux.

«lien»: 2007p (6) «jumeau»: 227pe (7)

Pluriels: 22TPEEY (8)

2λΤΡΕΕΥΕ (8 bis)

«attelage» : 2ATPEC (9)

«cheval»: 2TO (10)

Pluriel: 270p (11)

«cheval» (collectif): этфрн

Pluriel: 2TOYPEYE (A.)

- C. Inventaire des différents vocalismes.
 - 1. Vocalisme en o long accentué:

 $162^{\circ}3:(1) (6) \ h\acute{o}t\check{e}r;\ 1263 + {
m suffixe}:(11) \ ht\acute{o}r < *ht\acute{o}r.\check{e}w;$

2. Vocalisme en o bref accentué:

 $1\delta23:$ (4) $h\delta tr$ -, (5) $h\delta tr < h\delta tr.\check{e}w$; $12\delta3:$ (10) $ht\delta r > ht\delta$;

3. Vocalisme en o bref atone:

 $1523 : (2) \ h \breve{o} tr$ -;

4. Vocalisme en e long accentué:

 $1^{\circ}23\acute{e} + \text{suffixe} : (7) * h^{\circ}tr\acute{e}i, (9) * h^{\circ}tr\acute{e}s;$

 $1^{\circ}23\acute{e}e + suffixe : (8) (8 bis);$

5. Vocalisme en e bref atone:

 $1\,ext{e}23$: (3) $h\,ext{e}tr$ -.

- 2º Racine hbs (* hbs []] (couvrir, vêtir ».
 - A. Formes verbales.

Infinitif: état absolu: 2008c (1)

Qualitatif: 20BC (4)

état construit I : (non attesét)

état construit II : 26 BC- (2)

état pronominal : 20BC= (3)

B. Dérivés substantivaux.

«vêtement» (5): 2BOC

Pluriel: 2800c (6)

«vêtement» (7) : 28cw

Pluriel: 28cooye (8)

- C. Inventaire des vocalismes.
 - 1. Vocalisme en o long accentué:

 $162^{\circ}3:(1); 1263:(6); 1236:(7);$

- 2. Vocalisme en o bref accentué:
 - 1523:(3)(4); 1253(5); 1235 + suffixe:(8);
- 3. Vocalisme en e bref atone:

 $1\bar{e}23:(2).$

3º Racine * snį «être deux».

CNAY «deux» (1)

con «frère» (2)

État construit : CN-(3)

État pronominal. : (non attesté)

Pluriel: CNHY (4)

Féminin sing. : CONE (5)

Inventaire des vocalismes.

- 1. Vocalisme en o long accentué:
 - 162°(t): (5);
- 2. Vocalisme en o bref accentué : 12ố(3) : (2);
- 3. Vocalisme en a bref accentué : 12å(3) + suffixe : (1);
- 4. Vocalisme en e long accentué: 12é(3) + suffixe: (4);
- 5. Vocalisme en e bref atone : 1 ĕ 2(3) : (3).

Episy, le 6 juillet 1958.